

Mobilisation lycéenne : le droit de manifester doit être garanti, les violences policières doivent cesser

Depuis la semaine dernière des lycéen·nes se mobilisent pour dénoncer leurs conditions d'études, le manque de personnels, les moyens insuffisants dans les établissements. L'Union syndicale Solidaires soutient ces mobilisations en faveur du service public d'éducation. Elles sont légitimes, doivent être prises au sérieux et recevoir une réponse.

La seule apportée par le gouvernement est policière. De partout, nous parvenons des images d'une rare violence. Des élèves, le plus souvent mineur·es, sont frappé·es et gazé·es par des fonctionnaires de police alors que rien ne semble justifier le recours à la force publique.

Ces violences volontaires avec armes par personnes dépositaires de l'autorité publique sont choquantes et inadmissibles. Il est d'autant plus grave qu'elles soient couvertes et encouragées par le gouvernement. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur, a de son côté directement pointé une organisation syndicale, SUD éducation, lors de son point presse du 28 septembre au soir tout en justifiant l'usage non-réglementaire d'armes à l'encontre de lycéen·nes, comme le tir à bout portant et en pleine tête d'une grenade lacrymogène à l'aide d'un lanceur "cougar".

Le droit de grève et le droit de manifester doivent être respectés.

L'Union syndicale Solidaires appelle à se tenir aux côtés des lycéen·nes mobilisé·es.

Alors que le mouvement est appelé à s'étendre, la journée de grève du 29 septembre doit permettre de faire converger les luttes et les revendications.

Paris, le 29 septembre 2026